



CONVENTION POUR FAVORISER LE LOGEMENT DES AGENTS PUBLICS

**Journée régionale RH
04 10 2024**



ACCOMPAGNEMENT AU LOGEMENT DES AGENTS DU CHCP

Un des services de la conciergerie interne de l'établissement

- **Constat** : Difficultés croissantes de logement dans le centre ville rencontrées par les agents de l'établissement (Également pour les jeunes médecins) / Action retenue lors du projet d'établissement.
- **Pistes envisagées** :
 - Les établissements hospitaliers peuvent louer des logements intermédiaires en vue d'une sous-location à leurs agents (Articles 80 et 81 Loi 21 février 2022) → Solution écartée (lourdeur de gestion, risque de figer des situations difficiles à gérer) car ne répondant pas aux besoins (nécessité de gérer des flux de nouveaux entrants).
 - Solution retenue : conventionner avec des bailleurs, principalement mais pas uniquement, dans le logement intermédiaire afin de permettre un accès privilégié aux offres de logement.



ACCOMPAGNEMENT AU LOGEMENT

➤ Modalités pratiques :

- Conventions avec bailleurs : CDC Habitat, Domofrance, Erilia/Vilia, LP services.
 - ❖ Types de logement : logement intermédiaire (Logements à loyers réglementés inférieurs aux prix du marché) ; Logements du marché libre.
 - ❖ Location et/ou accession à la propriété.
 - ❖ Gestion des demandes transmises par le CHCP qui ne s'immisce pas dans la relation avec le bailleur.
- Personnels concernés : nouveaux arrivants (médical/non-médical) + personnes ayant vu leurs besoins évoluer (séparations, agrandissement taille famille, etc...).



ACCOMPAGNEMENT AU LOGEMENT

- **Modalités pratiques** : information des agents dès l'intention de recrutement (Bureau recrutement/Affaires médicales) ; Fiche de demande à remplir (transmise au service interne qui le transmet aux bailleurs) et à transmettre à la conciergerie interne qui assure la diffusion aux partenaires.
- **Gestion interne** : Conciergerie interne (1 agent détaché à ½ temps) qui assure principalement d'autres services (pressing et repassage, livraison de colis, entretien de vélos, nettoyage de véhicules).
- **10 prises en charge** (principalement des nouveaux arrivants).



Merci de votre attention

Centre Hospitalier Charles Perrens
121 rue de la Béchade CS81285
33076 Bordeaux

Tél : 05.56.56.34.34

Courriel : centre-hospitalier@ch-perrens.fr



www.ch-perrens.fr



Centre Hospitalier
Charles Perrens



@ch_perrens



ch_charles_perrens



Centre Hospitalier
Charles Perrens